1. Décrire l'organisation des banques de circulation, en prenant spécialement pour sujet d'étude et de comparaison les Banques d'Écosse et la Banque de France. ~~[illegible]~~

2. Donner la classification des titres fiduciaires; en ~~déf~~ décrire les fonctions; définir leur pouvoir d'achat et leur pouvoir circulant.